

# INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE :

Nissan Pathfinder (01/2005 - )

N° de cat. N-080

## DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **N-080** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e20**.

## CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **N-080** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - <b>25</b> (Nm) M10 - <b>50</b> (Nm)	M12 - <b>85</b> (Nm) M16 - <b>200</b> (Nm)
---	---

## CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **N-080** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: <b>N-080</b>  <b>A-50X</b>  <b>e20</b> <b>00-0440</b>  <b>D = 14,5 kN</b>  <b>S = 120 kg</b>  <b>R = 3000 kg</b>	Le numéro de catalogue.  La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé)  N° de certificat d'homologation d'attelage à boule.  La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.  La Pression max autorisée sur la boule d'attelage.  Le chargement max acceptable de la remorque.
---	---

## La formule pour calculer la puissance D :

$$D = gx \frac{T \times R}{T+R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s<sup>2</sup>)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

## MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **N-080** consiste en éléments suivants :

- |                                |            |
|--------------------------------|------------|
| 1. Support droit               | - 1 pièce  |
| 2. Support gauche              | - 1 pièce  |
| 3. Conjoncteur                 | - 1 pièce  |
| 4. Boule                       | - 1 pièce  |
| 5. Support de prise électrique | - 1 pièce  |
| 6. Vis M12x70                  | - 2 pièces |
| 7. Vis M12x90                  | - 6 pièces |
| 8. Rondelle élastique Ø12,2    | - 8 pièces |
| 9. Rondelle ronde Ø13,0        | - 8 pièces |
| 10. Écrou M12                  | - 8 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **N-080**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **nécessite la coupure et le démontage** du pare-chocs arrière.
2. Démontez le pare-chocs arrière et enlever le remplissage en styromousse.
3. Mettre le support droit (1), gauche (2) au dessous de la barre transversale et du haut de la barre mettre le conjoncteur (3) et ensuite serrer aux points d'origine à l'aide des vis M12x90 (7) avec les rondelles rondes Ø13,0 (9), les rondelles élastiques Ø12,2 (8) et les écrous M12 (10).
4. Effectuer la coupure du remplissage en styromousse au lieu où se trouve le conjoncteur (3).
5. Effectuer la coupure dans la partie du fond du pare-chocs selon le dessin n°1.
6. Monter le pare-chocs avec le remplissage en styromousse.

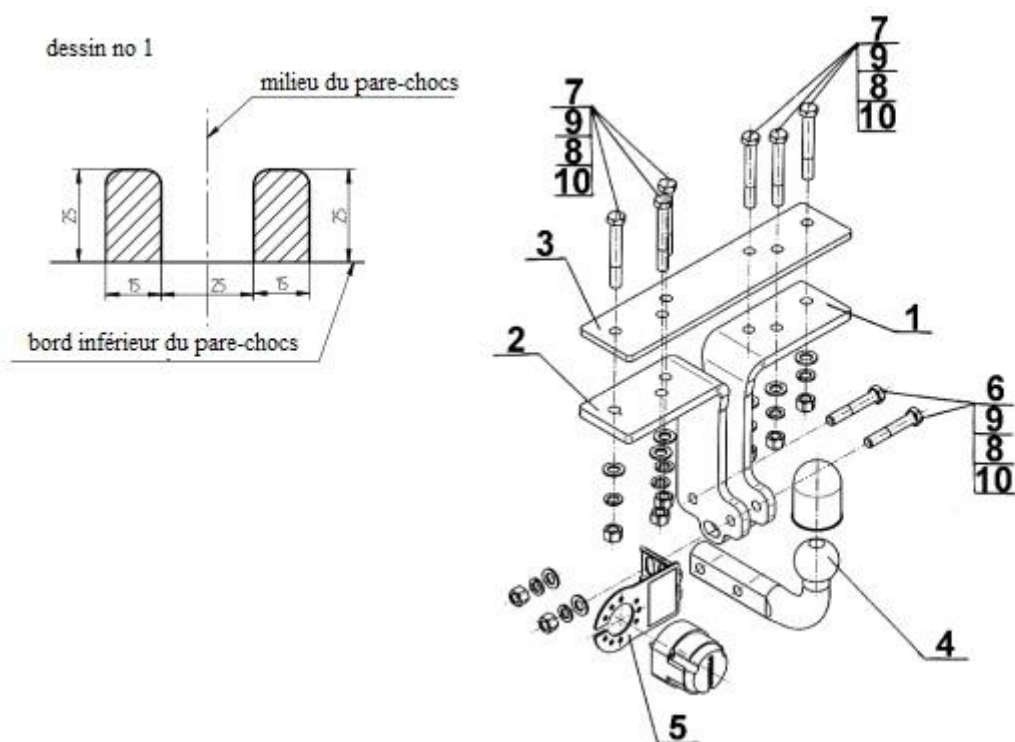
7. Serrer la boule (4) et le support de prise électrique (5) aux supports (1 et 2) à l'aide des vis M12x70 (6) avec les rondelles rondes Ø13,0 (9), les rondelles élastiques Ø12,2 (8) et les écrous M12 (10).

**La mise en pratique de cette instruction assure le montage et l'exploitation correcte de l'attelage à boule N-080.**

Après le montage du dispositif d'attelage à boule **N-080**, il faut obtenir l'inscription dans **le certificat d'immatriculation** de véhicule.

**ATTENTION :** Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Toutes les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **N-080** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

## SCHÉMA DE MONTAGE :



## ATTENTION :

Le faisceau électrique n'est pas inclus dans le prix.

N° de cat. N-080